

LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - juin 2024 - n° 202



Semaine Part'Âge d'avril 2024

Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Dossier : les services à la population
- 07 Actu'Ville
- 10 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 13 Économie, Emploi, Formation
- 16 Brèves
- 19 L'essentiel

BON À SAVOIR

Madame le Maire reçoit la population en mairie, sur rendez-vous.
 Contacter le 02 48 23 50 15

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : juin 2024

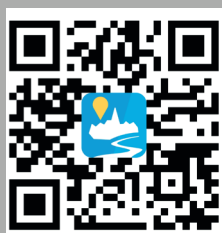
Tirage : 3 660 exemplaires

crédit photos : Freepik

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données GIP RECIA - www.recia.fr

SUIVEZ-NOUS

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



RÉUNION PUBLIQUE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

RUE DES LAVOIRS

MARDI 11 JUN 2024

SALLE ROSEVILLE

18H30

OUVERT A TOUS!
 VENEZ NOMBREUX !

Ville de SAINT-FLORENT SUR-CHER

FerCher Communauté de Communes

Mairie de SAINT-FLORENT-SUR-CHER - Rue de la République 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
 02 48 23 50 00 contact@villesaintflorentsurcher.fr www.saint-florent-sur-cher.fr Appli IntraMuros sur smartphone

RAPPEL / Règles de stationnement

Lorsque le stationnement est unilatéral alterné, **du 1^{er} au 15^e jour** du mois, les usagers sont uniquement autorisés à se garer du côté des immeubles avec des **numéros impairs**.

Du **16 au 31 du mois**, ils doivent stationner du côté des **numéros pairs**.



TOUTE LA PROGRAMMATION

CINÉMA LE RIO

SCANNEZ-MOI



<https://saintflorentsurcherleorio.cine.boutique>

OU TÉLÉCHARGEZ L'APPLI CINE RIO



02 48 55 02 21

32 RUF. JFAN MOUJIN - 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Éditorial

Chers Florentaises et Florentais

Le service population assure sa mission de service public avec un engagement de qualité auprès des Florentais.

Demandes de cartes nationales d'identité et de passeports :
Une grande réussite après 18 mois de mise en place.

Les demandes de passeports et cartes d'identité sont toujours très nombreuses, **près de 1100** sur les quatre premiers mois de l'année 2024. Ces demandes mobilisent un agent à temps plein en permanence pour répondre au mieux aux besoins des habitants du bassin de vie Florentais. C'est pourquoi les recueils de demande et les délivrances des pièces s'effectuent sur rendez-vous. La période estivale et les examens qui approchent devraient augmenter encore le nombre de demandes.

A ce jour, le délai d'instruction est de 37 jours, certaines demandes nécessitant des vérifications complémentaires allongeant encore ce délai.

Alors pensez bien à anticiper vos démarches !

Recensement de la population 2024 :
des premières estimations encourageantes
avec une hausse de 2,2 %

Début 2024, **le recensement** de la population a eu lieu. Pour la première fois, la municipalité a fait appel aux services de La Poste pour aider les agents dans cette mission. Aide très appréciable, 98.67% des foyers ayant répondu aux questionnaires. Le chiffre définitif du nombre d'habitants à Saint-Florent sera communiqué par l'INSEE fin 2024 après vérification des documents transmis. Un grand merci aux Florentais : en participant de bonne volonté à cette délégation de recensement vous permettez à la commune d'obtenir les soutiens financiers de l'État nécessaires au fonctionnement des services.

Les premières estimations laissent cependant prévoir une population en hausse de 2.2% par rapport au dernier recensement de 2018 qui comptait 6457 habitants à Saint Florent, parmi lesquels 132 jeunes qui ont atteint leur majorité, inscrits d'office sur les listes électorales depuis le dernier scrutin de 2022. Une cérémonie de citoyenneté a permis de leur remettre officiellement leur carte d'électeur. Le scrutin des **élections** européennes qui se déroulera le **9 juin** devrait leur permettre de concrétiser ce devoir citoyen.

A cette occasion, je me permets de vous rappeler que l'organisation d'un scrutin requiert des moyens matériels et humains importants : 6 bureaux de vote avec 6 assesseurs nécessaires par bureau ainsi que 52 scrutateurs

pour le dépouillement sur l'ensemble des bureaux.

Le service population fait appel comme chaque fois aux Florentais volontaires pour assurer ces missions en compagnie des élus. Seules conditions, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques. L'inscription sur ces listes peut également vous amener à être **juré d'assises**. 15 citoyens de notre commune sont tirés au sort chaque année. Cette liste est alors actualisée et transmise à la cour d'appel de Bourges.



Nadine MARTIN
Maire adjoint

La semaine intergénérationnelle :
une première réussite.
Merci à tous !

L'Action sociale sur Saint-Florent est bien présente avec le CCAS et le service INSERTION PREVENTION. Mobilisés avec l'accueil Ado, ils ont organisé la semaine PARTÂGE du 22 au 25 Avril. Le but était de proposer une semaine d'échanges et de partages intergénérationnels en rassemblant toutes les générations autour d'activités communes. Ces quelques jours ont permis un réel moment de partage entre les jeunes de l'accueil périscolaire, l'accueil ado et leurs aînés.

Beaucoup de points positifs sont à noter pour une première édition, et le but initial est atteint. Quelques ajustements permettront de fédérer encore un plus grand nombre.

L'épicerie solidaire SOLIFLO : là pour aider ceux qui sont en difficulté

Fédérer mais surtout accompagner et aider les personnes en difficulté font partie des missions du CCAS. L'épicerie **solidaire** SOLIFLO fait partie intégrante de cet engagement. Elle est ouverte tous les 15 jours, le jeudi. Le nombre de foyers bénéficiaires pour les 4 premiers mois de l'année 2024 reste stable. 36 foyers inscrits pour 68 bénéficiaires dont la durée d'accès varie de 3 à 6 mois en moyenne ce qui représente 1842kg d'aide alimentaire distribués.

Les secours exceptionnels et autres aides destinées aux familles tout au long de l'année complètent notre action. N'hésitez pas, en cas de besoin ou de question, à prendre contact avec nos services en Mairie, nos agents sont à votre écoute, avec respect et confidentialité.

Je vous souhaite à toutes et tous un repos estival ensoleillé riche en activité et en partage familial et amical.

DOSSIER : LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SERVICES QUI ŒUVRENT POUR LES CITOYENS

CCAS - POPULATION - INSERTION

ÂGE MOYEN
35 ans

DURÉE DE L'AIDE
EN MOYENNE

3-6 mois

Le travail des agents municipaux est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de la commune. Leur dévouement et leur professionnalisme contribuent à créer un environnement agréable et sécurisé pour tous les habitants.

C'est le travail quotidien des services tels que le CCAS, le service à la population et le service insertion qui contribuent à maintenir la qualité de vie des administrés en répondant à leurs besoins.

Nous avons décidé de vous présenter quelques une des activités de ses services qui ne sont pas forcément connues de la population.

L'épicerie SOLIFLO :

L'épicerie sociale et solidaire Soliflo vise à accompagner toute personne rencontrant des difficultés financières, ayant un projet à financer. Le rôle va bien au-delà de la simple distribution de denrées alimentaires à bas prix. Soliflo offre un soutien social, favorise l'inclusion et lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre structure est essentielle pour aider les personnes en situation de précarité à subvenir à leurs besoins alimentaires tout en offrant un accompagnement bienveillant.

Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec l'épicerie, c'est une aide précieuse et un soutien essentiel. Il faut briser les tabous et arrêter les stigmates associés à la précarité, demander de l'aide n'est pas un signe de faiblesse mais nécessite courage et résilience. Il est important de se rappeler que nous sommes tous susceptibles de traverser des difficultés.

Renseignements pour les conditions d'accès auprès du CCAS de Saint-Florent-sur-Cher - 02 48 23 50 01.

QUANTITÉS D'AIDE
ALIMENTAIRE
DISTRIBUÉES

1842 kg



CNI/Passeport :

Le nombre des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports a légèrement baissé sur le premier trimestre 2024, néanmoins, le second trimestre va être en augmentation pour les raisons suivantes : examens et voyages.

On constate que sur cette période, le délai des rendez-vous pour les dépôts et retraits de CNI / Passeports s'allonge avec une moyenne de 15 à 21 jours pour notre commune.

A ce jour, le délai d'instruction des demandes transmises au CERT (Centre d'Expertise et de Ressources Titres) est de 37 jours.

Certaines demandes de titres nécessitent des vérifications complémentaires, ce qui peut entraîner un délai plus long.

Il convient de rappeler également que, pour les usagers, le délai total de délivrance est constitué de trois étapes distinctes, dont une seule relève du CERT :

- le délai d'obtention d'un rendez-vous en mairie pour établir le dossier,
- le délai d'instruction du dossier par le CERT,
- le délai de fabrication et d'envoi du titre par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Prendre rendez-vous : <https://rendezvousonline.fr/>

Recensement de la population :

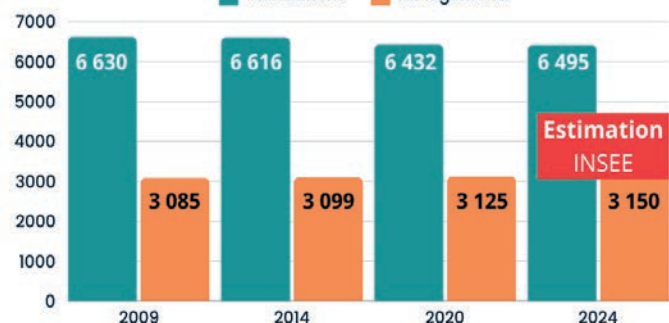
Pour la première fois, la municipalité a fait appel au service de la Poste pour effectuer le recensement de la population. Cette expérience s'est avérée positive puisque **98.67% des foyers ont répondu aux questionnaires**. Le chiffre définitif du nombre d'habitants sera communiqué par l'INSEE fin 2024 après la vérification des documents transmis par la commune. **Le nombre total d'habitants semble être en légère augmentation** par rapport au dernier recensement réalisé en 2018 (6457 habitants). Malgré la destruction des immeubles (90 logements) situés rue Georges Clémenceau, on peut prévoir une hausse de 2.2 % de la population qui est due aux nouvelles constructions. Cette hausse sera constatée d'ici 3 ans.



EVOLUTION DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS À SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Chiffres Insee

Nb habitants NB logements



Les élections :

Environ 132 jeunes ont été inscrits d'office (18 ans) depuis les dernières élections présidentielles 2022. L'organisation des élections Européennes du 9 juin à Saint-Florent-sur-Cher nécessite 36 assesseurs pour la tenue des 6 bureaux de vote. Pour le dépouillement des enveloppes à la clôture du scrutin, il ne faut pas moins de 52 scrutateurs pour effectuer cette mission.

Les conditions pour participer sont :

Pour être assesseurs ou scrutateurs :

Il est nécessaire pour chacun d'être français(e), majeur(e) et d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune dont il surveille le ou l'un des bureaux de vote.

Pour les scrutateurs :

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est effectué par les scrutateurs aux tables de dépouillement, en présence des délégués des candidats et des électeurs, et sous la surveillance des membres du bureau.

La commune de Saint-Florent-sur-Cher dispose de 6 bureaux de vote. 94 personnes sont nécessaires pour assurer le bon déroulement d'un seul scrutin.

Le rôle de chacun :

- **Le Président** : il se tient derrière l'urne et préside le bureau. Il assure la police à l'intérieur du bureau de vote pour éviter tout incident ou manœuvre violente tendant à perturber le scrutin. Il peut à tout moment se faire assister des autorités civiles et militaires.

- **Les assesseurs** : (2 minimum) sont chargés de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement, de vérifier leur identité et d'estampiller leurs cartes électorales.

- **Le secrétaire** : désigné parmi les assesseurs, rédige le procès-verbal du scrutin.

- **Les scrutateurs** : effectuent le dépouillement des votes. Un scrutateur ouvre les enveloppes de vote une à une, déplie le bulletin et le passe à un autre scrutateur qui lit à voix haute et intelligible les noms portés sur les bulletins. Ils sont relevés sur des feuilles de pointage tenues par au moins deux scrutateurs.

- **Administratif** : l'agent accueille l'électeur à l'entrée du bureau de vote, s'assure que l'électeur est dans le bon bureau et qu'il est **muni de sa pièce d'identité et de sa carte électorale**. Il prend également note des changements d'adresse. Le soir, il aide les membres du bureau dans les opérations administratives du dépouillement des votes puis accompagne le Président du bureau au Centralisateur.

BUREAUX	ÉLECTEURS	PRÉSIDENTS		ASSESEURS		SCRUTATEURS	ADMINISTRATIFS		TOTAL
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi	
1	800 à 1000	1	1	2	2	8	1	1	16
2	800 à 1000	1	1	2	2	8	1	1	16
3	800 à 1000	1	1	2	2	8	1	1	16
4	800 à 1000	1	1	2	2	8	1	1	16
5	800 à 1000	1	1	2	2	8	1	1	16
6	100 à 200	1	1	2	2	4	1	1	12
Centralisateur							1	1	2
TOTAL		6	6	12	12	44	7	7	94

Jurés d'assises :

La procédure de désignation des jurés est complexe : elle se fonde sur une succession de tirages au sort parmi les citoyens de plus de 23 ans inscrits sur les listes électorales de la commune où siège le tribunal. Pour notre commune, 15 électeurs ont été tirés au sort pour le premier tirage (nombre d'électeurs différent selon le nombre d'habitants), cette liste sera transmise avant le 15 juillet à la cour d'appel de Bourges.

Si, historiquement, les jurés se prononçaient seulement sur la culpabilité des accusés, ils sont désormais des juges à part entière, au même titre que les trois magistrats professionnels qui siègent à leur côté dans la cour d'assises.

La cour et le jury délibèrent ensemble sur la culpabilité et sur la peine, sans que les magistrats ne disposent de voix prépondérantes. Le système de vote est structuré de sorte que les décisions se prennent toujours à la majorité des voix exprimées par les jurés.

L'essentiel :

Jouer de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales, telles sont les conditions pour être potentiellement tiré au sort pour siéger à la cour d'assises. Le juré d'assises exerce la fonction de juge. Depuis la généralisation des cours criminelles départementales pour les crimes punis de 15 ou 20 ans de réclusion, les cours d'assises ne jugent que les crimes les plus graves.

Si vous avez été tiré au sort pour être juré d'assises, vous êtes **obligé** d'exercer cette fonction le temps de la session d'assises.

Votre employeur ne peut pas vous sanctionner pour avoir été juré. Si vous ne vous présentez pas devant la cour d'assises, vous encourez une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €. Vous pouvez également être sanctionné si vous partez avant l'expiration de vos fonctions de juré.

Toutefois, si un motif grave vous empêche d'y siéger vous pouvez faire une demande de dispense.

- Vous avez plus de 70 ans
- Vous n'avez plus de résidence principale dans le département de la cour d'assises
- Vous rencontrez des difficultés qui vous empêchent d'être présent (maladie grave, maladie d'un enfant, surdité, impératifs médicaux ou professionnels etc.)
- Par exemple, si la session d'assises a lieu aux alentours des fêtes de Pâques, un boucher/charcutier qui travaille à son compte peut être dispensé du fait de l'accroissement de son activité professionnelle.
- Par ailleurs, une personne qui doit subir une opération chirurgicale importante durant la session d'assises peut être dispensée.



PART'ÂGE

RETOUR SUR LA SEMAINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

REAAP 18
réseau d'écoute,
d'appui et d'accompagnement
des parents du Cher



Ateliers SNOZELEN ! Un succès fou.

Petits et grands accompagnés par une éducatrice ont pu découvrir cette approche multisensorielle au travers d'activités stimulant la curiosité et renforçant le lien parent-enfant.

Atelier couture, un plaisir partagé entre différentes générations : réalisation de petits sacs : concentration, concentration !



Au grand bonheur des petits et des grands, **atelier culinaire** coloré, sucré, délicieux, ludique et Part'âge – une activité conviviale permettant de découvrir d'autres saveurs. Autre activité originale qui a séduit tout le monde : CREACUIVRE. Ce professionnel aux mains de « cuivre » a su susciter l'envie de **réaliser des objets en cuivre** (signe du zodiaque, animaux...).

DU 22 AU 25 AVRIL 2024

Plus de 150 personnes du territoire ont été accueillies. Des moments privilégiés pour tisser des liens au travers d'ateliers.

Grâce aux nombreux bénévoles que nous remercions :

Laurence et Jean-Marc, les Alleutiers Francoys, la MAIF, la Maison Marie et Kilian, Aline, Anissa, Aroua, Jean-Luc de Créa'Cuivre, l'association De fil en aiguille, Pierrette, les Jeunes sapeurs pompiers, Olivier de la SARC, Clémence et des jeunes de l'Accueil Ado



Les Alleutiers Francoys nous ont transporté au temps du moyen âge à travers un **atelier de filage** et nous avons pu jouer à de **grands jeux de plateau**.

L'expression théâtrale a permis de développer l'imaginaire, la spontanéité et le lâcher prise ! Une approche ludique dans un esprit solidaire, d'écoute, de respect de chaque individu quel que soit son âge !



Un autre atelier nous a transporté dans un univers oriental et artistique : la réalisation de **tatouages éphémères au henné** et **atelier manucure**.

Pour le côté biodiversité, nous avons été gâtés par un **photographe professionnel** et la prise de photo du Vivant miniature. Que la forêt est belle pour ce printemps du Part'âge !



Les Jeunes sapeurs-pompiers et La Croix de Malte étaient présents pour initier aux **1^{ers} gestes de secours**. Des vocations en devenir, des futures vies sauvées, c'est certain, bravo à ces professionnels. Le SARC nous a donné les bases du **Self-Défense**, pour nous protéger, sous couvert de la loi. Apprenons tous à savoir réagir en cas d'agression et de façon spontanée.



A l'ère du tout numérique, les citoyens se sont saisis de la belle opportunité de participer au **bus numérique**, comme pour les ateliers de ma Maison France Services et de la MAIF.

Le défi a été relevé pour les apprentis danseurs de madison, de valse...

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

BIEN VIVRE À SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Chariot de tri sélectif

Les agents en charge de la propreté urbaine ont désormais à leur disposition **un chariot de tri sélectif** financé par la commune. Grâce à ce nouvel équipement, le tri sera immédiat lors du passage des agents dans le centre ville et aux abords du Château. Auparavant les agents ramassaient les déchets pour les trier ensuite dans les locaux des services techniques municipaux.



Potager pour les enfants

Les enfants de l'école maternelle Rive Droite deviennent jardiniers... Grâce au travail des agents municipaux, ils vont pouvoir planter, récolter et déguster de bons légumes et plantes aromatiques dans un potager tout neuf !



Jachère fleurie

Dans le cadre du financement par le PETER Centre-Cher et la Fédération des Chasseurs du Cher, la ville de Saint-Florent-sur-Cher a bénéficié gracieusement de jachère fleurie. Les agents du service environnement, cadre de vie ont œuvré à la préparation des sols avant de semer les graines aux entrées de ville ainsi que dans le fond du parc. Un achat complémentaire de graines a été pris en charge par la commune pour recouvrir les trois lieux cités.

La jachère fleurie est un atout essentiel pour la biodiversité. En plus d'apporter une plus-value décorative, elle attire une multitude d'insectes pollinisateurs. Les fleurs sauvages fournissent nourriture et abri à ces précieux visiteurs.



Plantations estivales

La fin du printemps arrive et, avec elle, s'ouvre la saison des plantations estivales. C'est chose faite pour notre belle commune. Cette phase commence toujours en mai, généralement à la fin des Saintes glaces afin d'éviter tout risque de gel. Cette année les essences estivales choisies sont le géranium qui nécessite peu d'eau, la sauge, le bégonia et bien d'autres encore.



Respectons notre Ville !

Doit-on tenir son chien en laisse lors des promenades en forêt ?

Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toute espèce de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. L'arrêté de 1989 précise : « dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du **15 avril au 30 juin** ». Il s'agit de prendre en considération cette période de vulnérabilité particulière de la faune sauvage.

Par ailleurs, on rappellera que les chiens doivent être tenus en laisse quelle que soit la période de l'année, sur la voie publique dans les zones urbaines. Le non respect est sanctionné d'une contravention de 3^e classe.



Les sacs à déjections canines

Vous êtes nombreux à signaler les vols systématiques des liasses entières de sacs dans les distributeurs de propreté canine. Les élus de la ville de Saint-Florent-sur-Cher ont pris la décision de déplacer ces bornes. Ce travail est en cours de réalisation.

Cependant, il est fortement recommandé d'être en possession d'un sac (personnel) de ramassage des déjections de son chien lors de promenade quotidienne. Ces sacs sont vendus dans le commerce.

Nous vous rappelons que la mairie peut mettre à disposition des sachets de ramassage à titre incitatif, mais elle ne peut pas fournir tous les propriétaires de chiens de façon systématique. Il appartient donc à chaque propriétaire de se munir de ses propres sacs. **Ne pas ramasser les déjections de son chien sera verbalisé par une amende de 4^e classe d'un montant de 135 € (article 634-2 du Code Pénal).**

RUE DU CHÂTELIER DES TRAVAUX EN RÉGIE

Un **aménagement de sécurité** a été réalisé de la rue du Grand Meaulnes au hameau du Bois d'Argent. Les travaux de **création des 3 coussins berlinois** en enrobé ainsi que les **rétrécissements avec bordures** ont été réalisés par l'entreprise Axiroute.

L'implantation de la signalisation horizontale et verticale ainsi que le retrait des anciens coussins berlinois préfabriqués rouges ont été réalisés par le service bâtiments/voirie des services techniques municipaux.

La zone est désormais limitée à 30km/h.

De la rue Pasteur à la rue du Grand Meaulnes de nombreuses modifications ont été mises en place :

- Passage en rue à 30km/h
- Création de places de stationnement

- Modification du marquage existant
- Sécurisation de l'arrêt du car scolaire
- Création d'un passage pour piétons

Le coût des travaux global s'élève à 14 855 € soit 7 463 € pour les écluses et coussins berlinois installés par l'entreprise Axiroute et 7 392 € pour les travaux en régie. La ville a reçu 3 949 € de subventions par l'État dans le cadre de la DETR* 2023 et la somme de 5 077€ au titre des amendes de police redistribuée du Conseil Départemental.

Les riverains sont invités à une réunion de fin de chantier jeudi 20 juin - 10h30, rue du Châtelier.

*DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



SICTOM BILAN DES DERNIÈRES RÉUNIONS



Le 26 avril se tenait au centre culturel Louis-Aragon la réunion publique promise et organisée par la nouvelle direction du SICTOM Champagne Berrichonne.

Après avoir retracé la gestion financière calamiteuse qui a amené **le préfet à imposer les taux de TEOM en 2021 et 2022** et l'apport de FerCher sur ces 2 années pour limiter la pression fiscale sur les foyers du Territoire, arrivent enfin de bonnes nouvelles.

Le taux de TEOM baisse en 2024 et passe ainsi de 24,30 % à 21,5 %.

Mais les efforts de chacun ne doivent pas s'arrêter là :

- **1 tonne de sacs noirs enfouis** coûte à la collectivité **200 €**

- **1 tonne de sacs jaunes valorisés** rapporte **108 €.**

Malheureusement, les déchets triés et valorisables ne représentent que 30% de la totalité des produits ramassés. Il est urgent de renverser la tendance !

Sur les 3 premiers mois de 2024, à population constante, le Sictom a déjà ramassé **180 tonnes de sacs noirs de plus** que la collectivité voisine, et **100 tonnes**

de moins de sacs jaunes sur le même temps, soit une dépense supplémentaire de 36 000€ et une perte de 10 800€, faute de tri.

Qu'attendons-nous pour trier plus et mieux ?

Le tri est l'affaire de tous si nous voulons **participer activement à la baisse du taux d'enlèvement** de nos ordures ménagères.

Merci à ceux qui ont activement participé aux échanges qui ont eu lieu.

Retrouvez la présentation de cette réunion publique et les consignes de tri sur le site <https://sictom-cb.fr> ou au dos du calendrier de collecte.

RAPPEL :

Les sacs noirs et jaunes doivent être sortis :
- Le dimanche **SOIR** lorsque la collecte a lieu le lundi
- Le mercredi **SOIR** lorsque la collecte a lieu le jeudi



TRANSPORTS GARE SNCF SE DÉPLACER GRATUITEMENT

Il existe différents **moyens gratuits** pour se déplacer entre Saint-Florent-sur-Cher et Bourges.

- Les services Rémi : cars et trains
- Les services Agglobus



Désormais, comme l'ensemble des services du réseau AggloBus, les cars et trains Rémi sont **gratuits** pour tous les trajets réalisés à l'intérieur du **territoire AggloBus**.

Avec les trains Rémi, vous pouvez vous déplacer gratuitement de Saint-Florent-Sur-Cher vers la commune de Bourges et inversement.

Comment en profiter ?

Pour prendre le train :

- Vous devez bénéficier d'une carte d'accès couplé. Cette dernière vous est délivrée gratuitement sur demande auprès de l'Espace Nation à Bourges.

Cette carte est obligatoire, elle vous sera demandée lors d'un contrôle dans le train.

Merci de fournir votre pièce d'identité ainsi qu'une photo d'identité récente lors de votre présentation. À défaut de la présenter, vous êtes susceptibles de recevoir une contravention pour "défaut de titre de transport". **Horaires des trains : www.ter.sncf.com**

Pour prendre le car :

- Il suffit de demander un titre de transport gratuit au conducteur lors de votre montée dans le car.



Pour qu'un trajet en car ou en train soit gratuit, les points de départ et d'arrivée doivent absolument être situés sur le territoire d'AggloBus

Services Agglobus :

- Il existe également une ligne Agglobus qui dessert le territoire, en passant par le Subdray. En empruntant la ligne 20, vous pourrez circuler librement

de Nation vers Saint-Florent-sur-Cher :

o du lundi au vendredi en période scolaire de 5h39* à 19h50

o le samedi et pendant les vacances scolaires de 5h39* à 19h50

o le dimanche et les jours fériés (sauf le 1er mai) de 9h01 à 19h01

de Saint-Florent-sur-Cher vers Nation :

o du lundi au vendredi en période scolaire de 6h10 à 20h30

o le samedi et pendant les vacances scolaires de 6h10 à 20h30

o le dimanche et les jours fériés (sauf le 1er mai) de 9h51 à 20h01

Horaires des bus : www.agglobus.com

HORAIRES DES CARS

RÉMI + À LA DEMANDE



Une navette vous permet de rejoindre cet arrêt de car à l'aller et vous ramène à domicile au retour. Réservation obligatoire au :

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU SAMEDI DE 6H À 20H



LIGNE V

BOURGES > CHÂTEAUROUX

JOURS DE CIRCULATION	TOUTE L'ANNÉE							
	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	D. & jours fériés	
NOTES	(H)							
Gare SNCF	06:25	07:35	12:20	14:15	16:30	18:10	19:10	
Prado	06:30	07:40	12:25	14:20	16:35	18:20	19:15	
Les Allées	06:37	07:47	12:32	14:27	16:42	18:30	19:22	
Lycée Agricole	06:45	07:55	12:40	14:35	16:50	18:42	19:30	
Gare SNCF	06:59	08:09	12:54	14:49	17:04	18:54	19:44	
SAINT-FLORENT-SUR-CHER								
Place de la République	07:07	08:17	12:57	14:52	17:07	18:58	19:47	
Grand Entrevin	07:08	08:18	13:03	14:58	17:13	19:08	19:53	
Pont	07:12	08:22	13:07	15:02	17:17	19:11	19:57	
Café du Centre	07:14	08:24	13:09	15:04	17:19	19:13	19:59	
Bourg	07:21	08:31	13:16	15:11	17:26	19:20	20:06	
Jardin	07:30	08:40	13:25	15:20	17:35	19:27	20:15	
Gare SNCF	07:33	08:45	13:28	15:23	17:40	19:30	20:20	
Bourg	07:45		13:40	15:35				
Les Quatre Routes	07:46		13:41	15:36				
Crevant	07:51		13:46	15:41				
Place Raymond Couturier	07:53		13:48	15:45				
Les Rosiers	07:55		13:50	15:49				
Centre	08:05		14:00	15:55				

LIGNE V

CHÂTEAUROUX > BOURGES

JOURS DE CIRCULATION	TOUTE L'ANNÉE								PÉRIODE SCOLAIRE
	L.	Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V.	V. S.	L. Ma. Me. J. V.	D. & jours fériés	
NOTES	(H)								(H)
Gare Routière	06:45		08:25		14:25	16:15			19:02
Centre	05:49		08:29		14:29	16:19			
Les Rosiers	05:53		08:33		14:33	16:23			
Place Raymond Couturier	05:55		08:35		14:35	16:25			
Crevant	05:57		08:37		14:37	16:27			
Les Quatre Routes	06:03		08:43		14:43	16:33			
Bourg	06:05		08:45		14:45	16:35			19:22
Gare SNCF	06:17	06:17	08:57	12:53	14:57	16:47	18:10	17:10	19:38
Jardin	06:20	06:20	09:00	12:56	15:00	16:50	18:13	17:13	
Bourg	06:27	06:27	09:07	13:03	15:07	16:57	18:20	17:20	
Café du Centre	06:34	06:34	09:14	13:09	15:13	17:03	18:27	17:27	
Pont	06:36	06:36	09:16	13:11	15:15	17:05	18:29	17:29	
Grand Entrevin	06:40	06:40	09:20	13:15	15:19	17:09	18:33	17:33	
SAINT-FLORENT-SUR-CHER									
Place de la République	06:50	06:50	09:30	13:25	15:29	17:19	18:43	17:43	
Gare SNCF	06:54	06:54	09:34	13:29	15:33	17:23	18:47	17:47	
Lycée Agricole	07:01	07:01	09:41	13:36	15:40	17:30	18:54	17:54	
Les Allées	07:10	07:10	09:50	13:46	15:50	17:40	19:04	18:04	
Prado	07:15	07:15	09:55	13:51	15:56	17:46	19:10	18:10	
Gare SNCF	07:20	07:20	10:00	13:56	16:00	17:55	19:15	18:15	

RIVE GAUCHE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER RENCONTRONS-NOUS

Dans le cadre du projet Petite Ville de Demain, la municipalité souhaite encourager les habitants de la rive gauche de la commune à s'investir dans la vie de leur quartier.

Il est important d'avoir une participation citoyenne pour impulser une dynamique de collaboration sur le territoire en transformant les besoins des habitants en solutions.

En collaboration avec le Cercle de Rosières, nous proposerons une réunion publique ouverte à tous les habitants de la rive gauche, toutes celles et ceux qui passent le pont en direction d'Issoudun, pour rentrer chez eux !

Venez exposer vos idées, échanger, nous dire ce qui vous manque...
un moment d'échange courant juin, salle Salengro vous sera prochainement communiqué.



VISITE SUR LE VIADUC ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE

Lundi 22 et mercredi 24 avril 2024, les élèves de l'École militaire préparatoire technique de Bourges (EMPT) ont investi le viaduc pour une descente en rappel.

Créée en 2022, à partir du centre d'enseignement technique de l'armée de Terre, l'École militaire préparatoire technique de Bourges est héritière des EMPT de Tulle et du Mans et est affiliée aux écoles d'enfants de troupes, qui remontent à Louis XV. L'arrivée de matériels de haute technologie met en exergue le besoin de former au plus tôt des sous-officiers techniciens de haut niveau. Il est alors décidé de « créer une nouvelle école technique » afin de « répondre aux défis posés par la transformation SCORPION ».

L'EMPT a pour mission de former des élèves à partir de 16 ans, dans des BAC PRO :

Aéronautique options « avionique et systèmes » (AERO), Maintenance des véhicules option « véhicules de transport routier » (MVTR), « Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique » option « Emploi des réseaux et emploi des systèmes de télécommunication » (CIEL), et un BAC technologique « Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable » (STI2D) options « systèmes d'information numérique et énergies environnement ».

En parallèle, les élèves suivent une formation militaire de 2 ans pour devenir chefs d'équipe. Leur objectif est d'intégrer l'ENSOA (École nationale des sous-officiers d'active) en tant que futur sous-officier semi-direct.



MÉDIATHÈQUE

NEWSLETTER JUIN JUILLET

Sport & art

 Musée numérique
PROJECTIONS
TOUT PUBLIC 

 collection **SPORT**
à partir du 4 juin

 collection **IMPRESSIONNISME**
à partir du 26 juin

LECTURES & JEUX
(en extérieur)
Rendez-vous en
JUILLET
EN FAMILLE 

 **PARTIR EN LIVRE**
Fête des 18x ans Sports & Jeux
19.06 — 21.07.2024

Suivez-nous sur Intramuros et Facebook -
Ville de Saint-Florent-sur-Cher

EXPOSITION & ATELIERS

MÉDIAthèque
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

La science à l'épreuve du sport
Découvrez les apports scientifiques dans le domaine du sport avec des ateliers ludiques et actifs !

1 Exposition
du mercredi 5 juin
au samedi 22 juin

2 Ateliers
Vendredi 7 juin à 18H30 :
1 ado (à partir de 12 ans) et 1 adulte

Mercredi 12 juin à 15H00 :
1 enfant (8-11 ans) et 1 adulte

Gratuit - sur inscription

19 rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr



Botanique & chansons

SPECTACLE

ATELIERS

LECTURES

 **MÉDIAthèque**
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

 **J'AI DESCENDU DANS MON JARDIN**
Contes, comptines et chansons du potager et de ses habitants 



POUR LES ENFANTS DE 3 à 7 ANS
Le samedi 8 juin à 15h

19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr

Gratuit - sur inscription 

 **MÉDIAthèque**
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

ATELIER avec Julia Paget Teixeira artiste peintre
IMPRESSION BOTANIQUE



Gratuit

Sur
Inscription

Vendredi 14 JUILLET
à 18H30
*Venir avec un tablier

19 rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr



 **MÉDIAthèque**
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

À petits petons
Sous l'océan 

 **SAMEDI 15 JUILLET**
9h30 - 10h00
ou
10h30-11h00



Pour les enfants
de la naissance à 3 ans

Lecture Histoires et comptines 

19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr

Gratuit - sur inscription 

19, rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
 02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE GRAND CONCERT POUR LES 30 ANS

L'école de Musique et tous ses musiciens vous donnent rendez-vous **dimanche 19 juin 2024 à 15h au centre culturel Louis-Aragon** pour célébrer les 30 années de l'école de musique.

Toutes les classes et leurs professeurs ont préparé un programme musical de choix : concert particulier et festif qui sera dirigé pour la dernière fois par Anne-Marie Deville.

En effet, Anne-Marie, agent municipal depuis août 1993 qui a créée et dirigée cette école de musique prend sa retraite le 1^{er} août 2024. Nous la remercions pour son excellente performance tout au long de ces 30 années. Notre ville a eu de la chance d'avoir Anne-Marie à la tête de l'école de musique. Nous la remercions pour son travail soigné et son dévouement. »

Le Conseil d'administration de l'école de musique présidé par Didier Héraud, invite tous les anciens élèves, leurs familles, les florentais à ce 30^e concert de fin d'année.

Venez nombreux pour fêter cet anniversaire en musique

Pour tout renseignement :

A.M.Deville 06 03 22 52 81



PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

En juin, portes ouvertes de l'école, rue Henri Aubrun
Venez nombreux découvrir les activités des musiciens en herbe !

- **Lundi 24 juin :**

Trompette de 17h à 18h30 / Batterie de 16h30 à 18h30

- **Mardi 25 juin :**

Solfège C1 de 17h15 à 18h30 / Orchestre de 19h à 20h15

Piano de 18h à 20h

- **Mercredi 26 juin :**

Éveil des 4/6 ans de 9h à 9h45 / Piano de 9h15 à 10h15

Clarinette de 10h15 à 10h45 / Solfège C1 de 10h45 à 12h

Cor de 14h15 à 15h30 / Violon de 14h à 16h30

- **Jeudi 27 juin :**

Flûte de 18h à 19h / Guitare de 17h à 19h

Renseignements auprès d'Anne-Marie Deville au 06 03 22 52 81

HOMMAGE MICHÈLE DIDELOT

Son sourire va nous manquer

Michèle Didelot nous a quittés début avril. Enseignante au groupe scolaire Louis Dézelot durant de très nombreuses années, ses anciens élèves gardent d'elle le souvenir d'une maîtresse à la fois douce et exigeante ayant le souci de leur réussite. Actrice du monde associatif, Michèle était très impliquée dans le comité de jumelage ainsi que dans la chorale Vicus Aureus.

Elle a fait partie du conseil d'administration du comité de jumelage de 1985 à 2006. Elle gérait l'hébergement des familles, ayant à coeur les liens de fraternité et d'amitié entre les villes jumelles.

Michèle était toujours secrétaire de la chorale florentaise, le chant était une véritable passion pour elle et sa voix de soprane va beaucoup manquer à Vicus Aureus, comme aux spectateurs de leurs représentations.

Nous garderons de Michèle son sourire, sa grande tolérance, sa dévotion au monde associatif, son indéfectible envie d'agir pour l'entente entre les peuples et tant de beaux souvenirs. Nous adressons nos plus sincères condoléances à ses proches.



SAINT-FLORENT-SUR-CHER



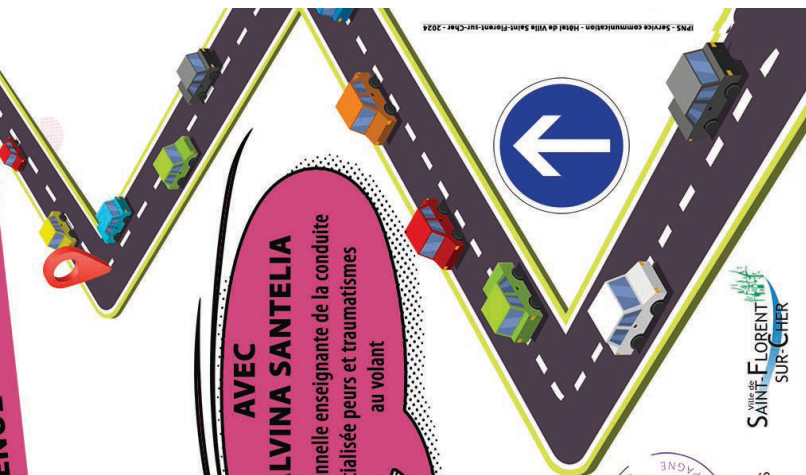
Le Code de la Route

GRATUIT
TOUT PUBLIC



VENDREDI 28 JUIN 2024

18 H ACCUEIL ADO
75 AVENUE GABRIEL DORDAIN



RÉUSSIRIEZ-VOUS VOTRE CODE DE LA ROUTE AUJOURD'HUI ?

AVEC MALVINA SANTELIA
Professionnelle enseignante de la conduite spécialisée peurs et traumatismes au volant

LE CODE ET SON HISTOIRE EXAMEN TEST EN 40 QUESTIONS COCKTAIL SANS ALCOOL

INFORMATIONS 06 38 23 43 10



SE DÉTENDRE ET LIBÉRER LES TENSIONS

SAINT-FLORENT-SUR-CHER



PARCOURS GRATUIT DE 4 SÉANCES POUR LES JEUNES DE + DE 60 ANS
Lundis 3, 10, 17 et 24 juin 2024
14h - 16h - Espace Dordain
Intervention de Sophie Alvès - sophrologue

Inscriptions et informations
CCAS de la ville - 02 48 23 50 00 ou 06 38 23 43 10





Une promo très engagée et joyeuse. Il s'agit d'un travail collectif pour préparer l'insertion professionnelle de chacun. De nombreuses actions sont proposées pour acquérir les outils de communication, de montage de projet et de confiance en soi. Bientôt dans vos entreprises !



Après plusieurs séances de préparation, en chemin pour une sortie de 6 km ! Redécouvrir la forêt de Saint-Florent-sur-Cher et reprendre la marche pour aller plus loin ! Atelier de regroupement sous les chênes : je poursuis mon projet pas à pas ;)

#CEJ_HorsLesMurs
#ProgresserEnCheminant

09h30 02/04/2024

Pour faire suite à l'atelier "Dessine-moi la Sécu", Mme Theze de la CPAM est venue répondre aux questions des jeunes. Echange sur les droits, les remboursements, le parcours santé, mon compte AMELI, MT dentset l'accès à une complémentaire santé.

#InformationNécessaire
#LaSecuCestPlus...

14h00 11/03/2024

Projet Collectif "à la rencontre d'autres jeunes en CEJ". Départ pour Saint-Amand-Montrond, deuxième réunion de travail. Brainstorming, échanger, s'écouter, trouver des accords. Projet retenu, partir une journée en Auvergne. Reste à définir les engagements de chacun...

#JumelageCEJ
#SortirDeSaZoneDeConfort

14h30 20/02/2024

"A qui le tour ?" Chaque jeune invite un professionnel pour présenter son métier. Rencontre avec Mme AUGER Aide Soignante dans un centre de soins à Issoudun. Elle a exposé son parcours, en reconversion, ce qui l'anime et aussi les exigences des métiers du soin.

#RencontreProfessionnelle
#JeConstruisMonRéseau

11h00 07/03/2024

Un challenge : confectionner un buffet pour la présentation de l'Accueil ADO aux parents. Objectif : trouver les recettes en respectant le budget, faire les courses, cuisiner et dresser le tout dans le temps imparti. Mission grandement réussie ! Bel échange avec les plus jeunes.

#Efficacité #Spontanéité
#ChallengeRéussi!

15h00 01/03/2024

CEJ "Les LOUSTICS" premier atelier de cohésion Chandelier ! Apprendre à travailler ensemble en pâtissant. Préparer les ingrédients, organiser le qui fait quoi ? Responsabilité : on vous confie la cuisine. Crêpes réussies et délicieuses ! Ménage compris.

#Gourmands #Cohésion
#Responsables #Sérieux

14h00 05/02/2024

Empowered by HIGHDAY



LA MANDOLINE FLORENTEISE

Vendredi 26 avril avait lieu l'Assemblée Générale de l'association fraîchement créée, la Mandoline Florentaise.

Nadine Turmel, présidente, souhaitait la bienvenue à tous les membres de l'association et remerciait Marie-Line Cirre, maire, Michel Taillandier et Pascale Brunaud, maires-adjoints pour leur présence.

L'association compte 38 membres. La Mandoline Florentaise a été bien représentée aux divers championnats, avec plusieurs qualifications aux Championnats de France.

Après la présentation des bilans moraux et financiers, les projets 2024/2025 étaient présentés : loto, championnats, challenge...

Puis place à l'élection du Conseil d'Administration - élus à l'unanimité :

Présidente : Nadine Turmel
Vice-Président : Armino Marquès
Secrétaire : Marie-Josèphe Clavier
Trésorière : Béatrice Fé
Membre : Hamza Allaoui

Ce club de tarot est ouvert à tous. Il comporte une section compétition et une section loisirs. Les entraînements se déroulent le jeudi de 20h à 00h, salle Dordain et les vendredis après-midi pour la section loisirs.

Pour tout renseignement :
Nadine 06 68 46 16 50
nadhang@orange.fr

**DON DU
SANG**



Rendez-vous salle Roseville - rue des Lavois

lundi 24 juin 2024 de 15h à 19h

sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**

9 JUIN 2024



FEMMES SOLIDAIRES

Après des décennies de lutte des féministes et de refus d'une partie de la classe politique, dans un pays meurtri par la guerre et l'occupation, le 21 avril 1944, les Françaises obtenaient enfin le droit de voter. Un signe d'espoir, de reconnaissance et de progrès alors que la seconde guerre mondiale est loin d'être terminée.

En 2024, nous savons que l'Union Européenne est une organisation qui permet des avancées pour les femmes et les filles, notamment dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'égalité professionnelle et salariale ou la représentation des femmes dans le monde économique ou politique. La non-discrimination et l'égalité entre les femmes et les hommes font partie des valeurs fondatrices de l'Union européenne, comme le rappellent les Traités.

Femmes solidaires, pense qu'il est important que les femmes se mobilisent

le 9 juin et votent pour des député.es européen.nes qui continueront à faire avancer leurs droits et l'égalité dans tous les domaines de la société.

Femmes solidaires est signataire du Manifeste pour une Europe féministe, juste et égalitaire qui reprend des analyses et recommandations en lien avec les compétences de l'Union européenne autour de 5 thèmes :

1. L'égal accès de toutes les femmes aux droits économiques, sociaux et politiques
2. La lutte contre les violences patriarcales à l'égard de toutes les filles et les femmes
3. La paix et la sécurité
4. Les nouvelles technologies
5. L'écologie et le climat

Exercez ce droit fondamental de voter !

Coordnatrice à Saint-Florent-sur-Cher :
femmesolidairestflorent-cher@orange.fr



Berry's

LGBTQIA+ FESTIVAL

JUIN
2024



SANS COEUR
LE 20 NOVEMBRE 2023 AU CINÉMA

VOST

mer. 26
20h30



LES PETITS MÂLES
LE 20 NOVEMBRE 2023 AU CINÉMA

VOST

dim. 30
18h

Séances du lun. 24 et mer. 26 suivies d'échanges
Atelier dim. 30 sur les stéréotypes du genre

EN PARTENARIAT AVEC






Tarifs de 4€ à 7€

Informations 02 48 55 02 21






Cinéma Le Rio
Rue Jean Moulin
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



Lundi 17 juin à 20h30

Ciné-Débat



UN LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE DE MARIANNE LÈRE LAFFITTE

SAUVONS CHAPPELLE-DARBLAY

SORTIE LE 3 JANVIER

Séance suivie d'une rencontre avec
la réalisatrice Marianne Lère Laffitte



Informations 02 48 55 02 21






Cinéma Le Rio
Rue Jean Moulin
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



Cinéma Le Rio - Saint-Florent-sur-Cher

JUIN 2024



DU 29 MAI AU 4 JUIN

UN P'TIT TRUC EN PLUS

Comédie de Artus
France - 1h39



Mer 29 | 16h
Ven 31 | 20h30
Sam 1 | 16h
Dim 2 | 15h30
Mar 4 | 18h

LE DEUXIEME ACTE

Comédie de Quentin Dupieux
France - 1h20



Mer 29 | 20h30
Jeu 30 | 18h
Lun 3 | 20h30

WHEN EVIL LURKS

Horreur de Demián Rugna
Argentine - 1h39



Mer 29 | 18h
Ven 31 | 18h
Sam 1 | 20h30
Mar 4 | 20h30

JUSQU'AU BOUT DU MONDE

Drame de Viggo Mortensen
Etats-Unis - 2h09



VF/VOSTF
Jeu 30 | 20h30
Sam 1 | 18h
Lun 3 | 18h

VAMPIRE HUMANISTE CHERCHE SUICIDAIRE CONSENTANT

Comédie de A. Louis-Seize
Canada - 1h30



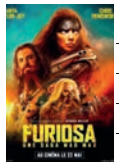
17h30 - Goûter vampire offert
Suivi d'un quiz
Cadeaux à gagner

Dim 2 | 18h

DU 5 AU 11 JUIN

FURIOSA : UNE SAGA MAD MAX

Action de George Miller
Australie - 2h28



VF/VOSTF
Mer 5 | 17h30
Ven 7 | 17h30
Sam 8 | 20h30
Lun 10 | 17h30
Mar 11 | 20h30

ROQYA

Thriller de Saïd Belkhibia
France - 1h37



Sam 8 | 18h
Dim 9 | 18h
Lun 10 | 20h30

UN P'TIT TRUC EN PLUS

Comédie de Artus
France - 1h39



Mer 5 | 20h30
Dim 9 | 16h
Mar 11 | 18h

LE JOUR OÙ J'AI RENCONTRE MA MERE

Comédie dramatique de Z. Dwinger
Pays-bas - 2h09



VOSTF
Ven 7 | 20h30

CHRISTINE SALEM, UNE ÂME MALOYA

Documentaire de Julien Faustino
France - 1h2



En partenariat avec l'Association Culturelle Créole

Jeu 6 | 20h

DU 12 AU 18 JUIN

CHIEN BLANC

Drame de Anaïs Barbeau-Lavalette
France - 1h36



Mer 12 | 18h
Jeu 13 | 20h30
Dim 16 | 18h

MARCELLO MIO

Comédie de Christophe Honoré
France - 2h01



Ven 14 | 20h30
Sam 15 | 18h
Mar 18 | 20h30

N'AVOUE JAMAIS

Comédie de Ivan Calbérac
France - 1h34



Jeu 13 | 18h
Sam 15 | 20h30
Dim 16 | 16h

L'ESPRIT COUBERTIN

Comédie de Jérémie Sein
France - 1h18



Mer 12 | 20h30
Ven 14 | 18h
Mar 18 | 18h

VICE-VERSA 2

AVANT PREMIERE
1h36 - dès 4 ans



Dim 16 | 14h

L'USINE, LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

Ciné-débat en présence de la réalisatrice M. Lere Laffitte
Lun 17 | 20h30

DU 19 AU 25 JUIN

LA PETITE VADROUILLE

Comédie de Bruno Podalydès
France - 1h36



Mer 19 | 18h
Ven 21 | 20h30
Dim 23 | 16h
Mar 25 | 20h30

BAD BOYS : RIDE OR DIE

Action de Adil El Arbi, Bilall Fallah
Etats-Unis - 1h55



Mer 19 | 20h30
Ven 21 | 18h
Sam 22 | 20h30
Mar 25 | 18h

RENDEZ-VOUS AVEC POL POT

Historique de Rithy Panh
France - 1h52



Jeu 20 | 20h30
Sam 22 | 18h
Dim 23 | 18h
Lun 24 | 18h

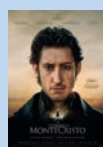
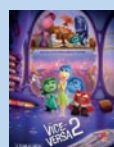
SANS COEUR

Drame de Nara Normande et Tião
Brésil - 1h31



VOSTF
Berry's LGBTQIA+ FESTIVAL
Lun 24 | 20h30

Prochainement



Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté



Tarifs de 4€ à 7€

Cinéma LE RIO
32 rue Jean Moulin - 18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION DES
DONNEURS DE SANG

Vide Grenier

SAMEDI 8 JUIN 2024

de 8h à 19h

Ouverture exposants à 5h30

ouvert à tous

Parc du Château
St Florent/Cher

**Renseignements
et inscriptions :**
06.20.30.61.35 ou
dsb.stflo@orange.fr
06.83.74.37.23

Informations :
Emplacement : 1 m / 2€
Restauration et Buvette sur
place

Concert

Chorales Sol en Joie Vicus Aureus

Direction Pierre Glatenay

Samedi 22 juin 2024

Église de
Saint-Florent-sur-Cher
20 heures 30

Entrée libre au chapeau

U.S.F. GYM VITALITÉ

Venez rejoindre l'U.S.F gym vitalité pour des cours sportifs et dynamiques qui débiteront lundi 9 septembre 2024 de 16h à 17h au dojo Maurice Baquet et de 18h30 à 20h au gymnase Serge Faure ainsi que le mercredi 11 septembre de 18h30 à 19h30 pour un cours de gym oxygène en plein air.

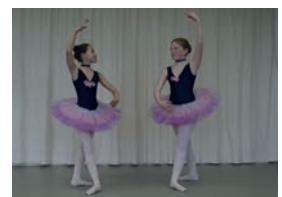
Une permanence pour les licences sera effectuée lundi 2 septembre 2024 aux lieux et heures indiquées ci dessus.

Renseignements complémentaires au 06 33 32 80 04
ou par mail bransonfrederique@gmail.com



ARABESQUE - ÉCOLE DE DANSE

Samedi 15 juin 2024 l'école de danse Arabesque sera en fête avec un spectacle de ballets présentés par les enfants de l'école au **centre culturel Louis Aragon - 20h30 - Entrée libre**



Cours découvertes de l'Ecole de danse :

Cours offerts aux enfants, filles et garçons, souhaitant découvrir la danse et éventuellement s'inscrire à la rentrée prochaine.

- Mercredi 19 et vendredi 28 juin, samedi 31 août et vendredi 6 septembre

-> 17h30 à 18h30 : filles et garçons nés en 2017 - 2018 - 2019

-> 18h30 à 19h45 : filles et garçons nés en 2014 - 2015 - 2016

- Samedi 22 juin :

-> 11h à 12h30 : filles et garçons nés en 2014 - 2015 - 2016

-> 13h30 à 15h : filles et garçons nés en 2017 - 2018

-> 15h à 16h : filles et garçons nés en 2019

Salle de danse de l'espace Simone Veil (rue Gisèle Halimi, près du collège) de Saint-Florent-sur-Cher

Renseignements : Professeure Marie-Laure Neveu - Diplômée d'Etat de l'école Supérieure d'Etudes chorégraphiques de Paris et ex-professeure dans les conservatoires de la Ville de Paris
ecolearabesque18@gmail.com - 06 76 82 35 45



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Le groupe d'opposition : Noelle DAOUDA-DODU – Julie FERRON – Alain TABARD – Claude MORINEAU – Olivier DURIEUX.

PRESENTATION BUDGET 2024 : UNE MYSTIFICATION MUNICIPALE

Après avoir été épinglé par la Chambre régionale des comptes, le Conseil Municipal réuni le 9 avril a procédé au vote du budget de notre commune. D'une situation jugée « fragile voir critique » elle serait redevenue en 2024 positive permettant de voir l'avenir sous les meilleurs auspices...

Au cours des débats nous avons apporté une autre analyse. La situation s'est effectivement améliorée, grâce à des efforts importants portant sur des économies drastiques de fonctionnement. Cela faisant suite au coût de l'énergie et inflation des prix pour les charges à caractère général.

En 2023, notre épargne disponible ne permettait pas de rembourser notre capital d'emprunt. Donc nous avons dû emprunter pour honorer notre dette. Cette année, nous ne sommes plus dans cette situation et tant mieux. Mais l'année prochaine cependant selon les projections, notre épargne disponible sera à nouveau négative. L'Épargne brute chute de 781 651€ en 2023 à 499 000€ prévue en 2024, alors que le montant annuel de notre emprunt est de 611 660 €!

Cette situation mérite une analyse sérieuse sans se défilier ou présenter un bilan idyllique comme le fait la majorité municipale. La désindustrialisation de notre commune, la diminution de la population, les baisses continues des dotations d'Etat (DGF) et autres concours, ne sont pas sans conséquence sur les finances des collectivités. A cela s'ajoute les annonces du gouvernement qui, en quête de réaliser 10 milliards d'économie en 2024, veut faire les poches des collectivités territoriales.

Alors non, contrairement à ce que nous a présenté « la majorité municipale ». **Tout ne va pas si bien dans le meilleur des mondes ...** Les chiffres sont têtus et rattrapent la réalité du quotidien. Si en 2023 notre capacité de désendettement passe de 21 années en 2022 à 10.66 années en 2023, **elle remonte soit à 16,85 années en 2024. Cela signifie que nous repassons en zone rouge.**

Concernant le plan d'investissement pluriannuel, non seulement les taux de réalisation sont loin d'être optimaux avec seulement à peine « 70% de réalisation ». À cela s'ajoute des changements de programmation lors de chaque examen budgétaire. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette gestion approximative, alors qu'il est indispensable de travailler sur une véritable feuille de route afin de planifier les investissements de notre commune.

Pour toutes ces raisons **nous avons voté contre ce budget.**

PHARMACIES DE GARDE



MOIS DE JUIN 2024

Samedi 8 : Antignac
Dimanche 9 : Dehmouche
Lundi 10 : Antignac
Samedi 15 : Desevaux
Dimanche 16 : Goldaraz
Lundi 17 : Desevaux
Samedi 22 : Pasdeloup
Dimanche 23 : Ceus Menard
Lundi 24 : Pasdeloup
Samedi 29 : Antignac
Dimanche 30 : Mitteau

MOIS DE JUILLET 2024

Lundi 1^{er} : Antignac
Samedi 6 : Desevaux
Dimanche 7 : Mijoin
Lundi 8 : Desevaux

RENDEZ-VOUS SUR INTRAMUROS

NOTIFICATION DE LA GARDE DU WEEK-END TOUS LES VENDREDIS MATINS

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

LES ADRESSES DES PHARMACIES

PASDELOUP :
6 av. Gabriel-Dordain – 02 48 55 00 50
DESEVAUX :
22 av. Gén-Leclerc – 02 48 55 03 98
ANTIGNAC :
68 av Gabriel Dordain - 02 48 55 00 16
DEHMOUCHE :
11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
MIJOIN :
48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28
CEUS ET MENARD :
2 Place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron
02 48 59 50 36
GOLDARAZ :
48 rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher
02 48 60 64 49
JAVOT :
59 avenue Nationale - Levet - 02 48 25 31 30
MITTEAU :
1 rue Vallée Caillon - Plaimpied - 02 48 25 64 98
NOYER :
1 place des Marronniers - Bigny-Vallenay
02 48 63 62 37
Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
www.bioexcel.fr



NAISSANCES :

18/04 : Ivann, Marty, Andy CARLINO

MARIAGES :

Néant

PACS :

19/04 : Robin LETELU et Betty VERNEAU

DÉCÈS :

08/04 : Ginette BAILLY veuve GUÉRIN
14/04 : Mohamed DYADI
21/04 : Thierry CAMUS
07/05 : Josette BEAUREDON veuve DRETZ

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE CHÂROST

Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87 - Marie-Line CIRRE 06 47 44 81 97

reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.

Grande fête MÉDIÉVALE

PARC DU CHÂTEAU
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

VENREDI
14 JUIN 2024
21H

Spectacle de chevaux
et de rapaces

SUIVI D'UN FEU D'ARTIFICE

GRATUIT
pour tous



Organisé et offert par

**GRUPPE
UGECAM**

Signer, redonner, réinventer les saints sans préjugés



Ville de
SAINT-FLORENT
SUR-CHER



IPNS - Service communication - Hôtel de Ville Saint-Florent-sur-Cher 2024

la Florentaise
4^E ÉDITION

soutenu par



UNIS CONTRE LE CANCER

course solidaire de 59 minutes sur un parcours de 2 km

RENDEZ-VOUS LE

30 JUN 2024

AU PARC DE LA MAIRIE
DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER



- SENSIBILISATION
- DÉFIS SPORTIFS
- ANIMATIONS
- JOURNÉE DU BIEN ÊTRE
- RESTAURATION

10€
1 t-shirt offert

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE
DÈS MAINTENANT**

LAFLORENTAISE.FR

INSCRIVEZ-VOUS



POUR PLUS D'INFOS CONTACTEZ-NOUS AU 06 50 50 61 56

